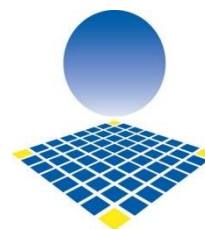




Cirad-Département Emvt  
Campus de Baillarguet  
TA 30 / B  
34 398 MONTPELLIER Cedex 5



UNIVERSITÉ MONTPELLIER II

Université Montpellier II  
UFR Sciences  
Place Eugène Bataillon  
34 095 MONTPELLIER Cedex

MASTER 2EME ANNEE  
BIOLOGIE GEOSCIENCES AGRORESSOURCES  
ET ENVIRONNEMENT SPECIALITE  
PRODUCTIONS ANIMALES EN REGIONS CHAUDES

---

**SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE**

**HISTOIRE CONTEMPORAINE DES SYSTEMES D'ELEVAGE EN  
GUYANE FRANCAISE**

Présenté par

Eve COUERON

année universitaire 2005-2006

## **Résumé et mots-clés**

La Guyane a fait l'objet de nombreuses tentatives de mise en valeur agricole au cours de l'histoire, et l'élevage bovin y a souvent tenu une place de choix. Depuis son accès au statut de Département d'Outre-Mer en 1946, les dirigeants politiques ont lancé diverses opérations de développement de l'élevage.

Dans les années 1960 c'est le Bureau Agricole et Forestier Guyanais qui pose les premières pierres à l'édifice en élaborant un référentiel technique. Il tente d'améliorer la productivité, mais rapidement des contraintes majeures sont identifiées et l'absence de structure de recherche ne permet pas de prolonger le projet. Cependant une agriculture de petits paysans est ainsi implantée autour de Kourou.

Alors que les retombées financières du Centre Spatial Guyanais se font attendre, un plan ambitieux de développement de la Guyane par les filières bois et élevage est voté en 1975 : le Plan vert. Très vite le projet est jugé irréalisable et l'agriculture, alors au creux de la vague, doit porter seule les espoirs de décollage économique du territoire. La recherche s'installe en Guyane, une coopérative est créée et des élevages sont mis en place en important les animaux, les fourrages et même les éleveurs. Un nouveau système d'élevage est mis au point, mais il est uniquement maîtrisé par une élite d'éleveurs. Dix ans plus tard le Plan s'arrête, la filière bovine guyanaise tombe de nouveau dans l'oubli.

Elle connaîtra une remontée progressive lorsque les éleveurs prendront l'initiative de la restructurer selon leurs besoins et selon un réalisme qui a fait défaut par le passé. A l'heure actuelle l'élevage guyanais se caractérise par sa diversité et la complexité de ses systèmes. Des éleveurs toujours en recherche de meilleures performances cohabitent avec une forme d'agriculture ayant résisté aux crises traversées depuis des siècles : la polyculture-élevage dans les abattis. La difficulté consiste à intégrer tous ces acteurs au sein d'un marché équilibré.

Aujourd'hui l'élevage guyanais doit tenir compte de certaines questions d'actualité. La prise de conscience de l'importance de la forêt amazonienne pour l'humanité pose des limites aux défrichements, étape préalable au système d'élevage actuel. L'intensification raisonnée doit être envisagée comme une solution plausible pour satisfaire les demandes en produits agricoles tout en respectant l'environnement.

**Mots-clés** : système d'élevage, Guyane française, histoire, filière bovine, Plan vert

# **Sommaire**

<i>Résumé et mots-clés</i> .....	2
<i>Introduction</i> .....	4
<i>A. Le renouveau du secteur agricole grâce au Bureau Agricole et Forestier Guyanais (BAFOG)</i> .....	7
1. La fonction domestique de l'élevage créole résiduel .....	7
2. Les règles du jeu pour une amélioration de la production.....	8
3. Une volonté d'expérimentation et de prospective.....	8
4. L'élevage tombe dans l'oubli.....	10
1. Le lancement d'un plan d'Etat pour sortir de la crise.....	11
2. Vie et mort du nouveau Plan .....	12
3. La création d'une filière bovine.....	13
4. Le dérapage du Plan vert.....	18
1. Le premier pas vers la maîtrise de la situation : création d'un groupement d'éleveurs reconnu .....	20
2. Une recherche toujours sollicitée.....	21
3. Situation actuelle de l'élevage guyanais.....	22
4. Une diversité enfin prise en considération.....	24
5. Atouts et contraintes d'une filière à structurer.....	25
<i>Bibliographie</i> .....	28

## Introduction

Occupé par les Indiens depuis le 4<sup>e</sup> millénaire avant J.C., le territoire de l'actuelle Guyane française a été colonisé par les français au XVI<sup>e</sup> siècle. Rapidement, l'élevage est apparu comme primordial afin de satisfaire les besoins en traction animale et en viande (VIVIER M., 1984b). De plus, la végétation abondante des savanes côtières semblait pouvoir subvenir aux besoins de nombreuses têtes de bétail et laissait entrevoir un développement agricole important. Mais le travail nécessite des travailleurs, et des immigrants d'origines variées vont se succéder au cours de l'Histoire (THOMASSIN R., 1960).

Dans les années 1670, sous l'impulsion de Colbert, les Jésuites lancent de grandes plantations qui permettent l'exportation de diverses productions végétales grâce à la main-d'œuvre des esclaves africains et amérindiens. Dans un contexte de discordes internationales à propos du tracé des frontières, les Jésuites sont expulsés en 1762 pour faire place à 15 000 Métropolitains lors de l'« opération de Kourou », tristement célèbre par le fort taux de mortalité des participants. Suite à cet échec, Joseph Guisan, ingénieur suisse nommé par le gouverneur Mallouet, entreprend un projet de réforme de l'agriculture et d'aménagement des territoires agricoles, aboutissant à l'assèchement des marécages de la région basse de l'Approuague et à la création de polders. C'est également à cette époque que l'élevage se développe, avec l'apparition de « ménageries », bénéficiant des importations de bovins et de buffles domestiques européens. Malheureusement cette période prospère va prendre fin à cause d'un contexte politique mouvementé : abolition de l'esclavage (1794) supprimant la main-d'œuvre, occupation des Portugais (1809-1914) exigeant une taxe élevée pour les hattiers<sup>1</sup>, perte de l'Amapa au profit du Brésil, et première ruée vers l'or et le balata<sup>2</sup> (THOMASSIN R., 1960).

Le XIX<sup>e</sup> siècle connaît aussi ses expériences infructueuses dans un contexte instable : l'esclavage ayant été rétabli, Guisan reprend son plan de développement et la religieuse Anne-Marie Javouhey fonde la colonie de Mana : elle achète des esclaves et leur rend leur liberté, en les formant au métier d'agriculteur / éleveur. Des importations de bovins ont lieu en provenance du Sénégal, du Cap-Vert, de métropole et du Brésil, ce dernier cessant vite son commerce en raison des tensions au sujet de l'Amapa.

Puis l'abolition définitive de l'esclavage (1848) entraîne un déclin considérable de l'économie guyanaise, qui se prolongera jusqu'à la moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Les tentatives pour attirer de la main-d'œuvre s'avèrent infructueuses : recrutement d'Indiens et de Chinois en 1853, déportation des bagnards de métropole (loi de la transportation, 1854), concessions attribuées aux bagnards méritants, installation de Chinois et de Libanais à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La ruée vers l'or, qui connaîtra son apogée entre 1910 et 1930, va contribuer à la fermeture des dernières grandes plantations. En 1938 est votée la loi mettant fin au bagne, bien que les derniers rapatriements n'aient lieu qu'en 1953.

Dans les années 1940, la Guyane se trouve dans un état critique : sa situation sanitaire est déplorable, sa balance commerciale est très déficitaire et les coûts de production sont excessivement élevés. Le secteur agricole est peu développé et semble avoir peu profité des expériences antérieures (THOMASSIN R., 1960).

L'absence de « mémoire collective » et de transmission de savoir-faire est en effet un thème récurrent au cours de l'histoire agricole de la Guyane. Pourtant il s'agit bien d'une étape indispensable à tout programme de développement, afin de profiter des expériences du passé pour éviter de reproduire les mêmes erreurs. Nous proposons donc d'approfondir l'évolution contemporaine des systèmes d'élevage en Guyane française, depuis la moitié du XX<sup>e</sup> siècle

---

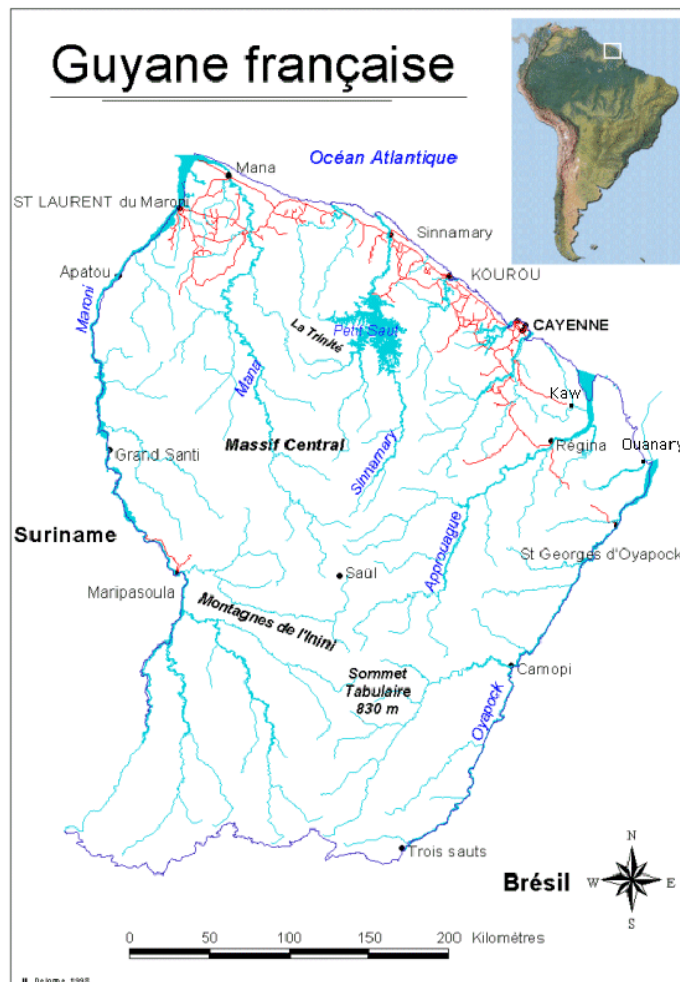
<sup>1</sup> Hattiers : de l'espagnol *hato* : troupeau et lieu où il est campé

<sup>2</sup> Balata : Essence d'arbres (*Manilkara bidentata*) produisant une gomme de latex utilisée dans la production du caoutchouc. Ils appartiennent à la famille des Sapotacées.

jusqu'à nos jours, en analysant la cohérence des positions prises par les acteurs politiques en fonction du contexte et des avancées technologiques. Nous chercherons à identifier les facteurs ayant orienté l'élevage jusqu'à ce qu'il est devenu aujourd'hui. Ainsi les systèmes d'élevage actuels seront également analysés et les questions d'avenir seront posées.

L'élevage bovin viande a toujours occupé une place prioritaire dans les projets de développement agricole de la Guyane, c'est pourquoi il sera particulièrement développé. Cependant nous verrons que les autres productions sont de plus en plus considérées comme une alternative intéressante ; elles seront également évoquées dans cet exposé.

L'étude proposée suit un ordre chronologique. La **première partie** exposera la situation de l'élevage guyanais en 1950, qui constitue le point de départ des actions du Bureau Agricole et Forestier Guyanais (BAFOG). Nous évoquerons les études menées par cet organisme et leurs résultats concrets. Malheureusement ce dynamisme agricole sera éphémère et il faudra attendre le milieu des années 1970 pour qu'une volonté politique stimule de nouveau les filières agricoles par un plan d'Etat. C'est ce que nous étudierons dans une **seconde partie**. Dans quelle mesure le Plan vert a-t-il transformé l'élevage guyanais et comment les populations locales et immigrées se le sont-elles approprié ? Quelles sont les leçons à tirer du déclin rapide de cette initiative ? Telles sont les questions auxquelles nous essaierons de répondre. Enfin dans une **troisième partie** nous tenterons de comprendre les mécanismes ayant conduit à une restructuration progressive de la filière au cours des années 1990 pour en arriver à la situation actuelle, et quelles sont les contraintes à prendre en compte pour un développement futur de l'élevage guyanais.



**Figure 1** : Situation et géographie de la Guyane française.  
Source : <http://973.snuipp.fr/accueil.htm>

## **A. Le renouveau du secteur agricole grâce au Bureau Agricole et Forestier Guyanais (BAFOG)**

La loi de **départementalisation** est votée le 19 mars 1946. Elle représente l'aboutissement de deux siècles de revendication émanant des « quatre vieilles colonies » (Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion). L'extension des lois métropolitaines permet la disparition du gouverneur, remplacé par le préfet dont le rôle est amoindri, et le Conseil général devient le pouvoir exécutif. Gaston Monnerville se retire de la vie politique guyanaise tandis que Robert Vignon est nommé préfet de Guyane et promet de transformer ce département. La Guyane est en pleine mutation ; le secteur agricole n'échappera pas à cette évolution.

### **1. La fonction domestique de l'élevage créole résiduel**

Un recensement effectué en 1951 fait état de 3 000 bovins et 6 000 porcins en Guyane, pour une population de 27 000 habitants, qui souffre d'un manque évident de viande, accentué par l'irrégularité des importations d'animaux en provenance du Brésil (THOMASSIN R., 1960). La **décadence de l'élevage** est mise sur le compte des difficultés de communications, de l'abandon des concessions et du manque d'aptitude et de technicité des éleveurs créoles.

Les animaux sont le résultat de croisements variés issus des diverses importations et d'infusion de sang zébu. Ils présentent une analogie avec les bovins des îles et territoires voisins. L'acquisition de leur rusticité (résistance au climat chaud et humide, aux fourrages grossiers, aux longues marches dans la savane et aux parasites et maladies) s'est faite aux dépens des performances zootechniques et de la fécondité. La fin de la saison sèche est caractérisée par une mortalité importante, venant aggraver un état sanitaire moyen. La composition des troupeaux traduit une absence d'exploitation des animaux (nombreux mâles adultes entiers).

En dehors des 3 % détenus en case en zone périurbaine pour fournir les villes en lait, les bovins guyanais errent dans la nature, livrés à eux-mêmes et devant trouver leur nourriture dans les marécages et sous-bois en saison sèche, dans les savanes en saison des pluies, sans aucun complément alimentaire.

Ces **savanes**, qui ont depuis toujours motivé l'élevage, peuvent être séparées en deux catégories. D'une part, les savanes sèches couvrent 45 000 ha à l'ouest de Cayenne et hébergent 75 % des bovins. Elles se caractérisent par leur pauvreté chimique et leur hétérogénéité floristique. Elles seront l'objectif d'étude prioritaire. Les savanes noyées, quant à elles, représentent une superficie de 20 000 ha à l'est du territoire. Elles semblent riches en éléments fertilisants, en valeur fourragère et en rendement, mais leur difficulté d'accès et les investissements nécessaires pour les mettre en valeur les feront passer à un second plan.

Les éleveurs semblent avoir peu de disposition pour l'élevage de gros bovins (THOMASSIN R., 1960). Ils ont peur de leurs animaux et manquent de patience et de sang-froid. Ils ne sont pas enclins à investir du temps et de l'argent dans leur cheptel. La seule intervention qu'ils réalisent sur leurs animaux consiste à les marquer pour pouvoir les reconnaître. Le troupeau est un capital, exploité en cas de fête de famille ou de nécessité financière. Pourtant, les bovins créoles de moins de 5 ans fournissent une viande de bonne qualité et un rendement en viande correct (supérieur à 50 %). D'après le BAFOG, il suffirait de former correctement ces éleveurs pour relancer la filière. Mais pour qu'un tel projet soit pertinent la première étape consiste à mener à bien des expérimentations afin de connaître les conditions dans lesquelles un élevage pourrait être mené.

C'est dans ce contexte que V. CHARLES, ingénieur agricole, observe au cours d'un voyage au Brésil en 1951 des troupeaux de zébus et de buffles domestiques sur des pâturages de même qualité que ceux de Guyane. Cet événement marquera le début des essais de **conduite extensive dirigée**.

## 2. Les règles du jeu pour une amélioration de la production

De par son statut de société d'Etat, le BAFOG apporte au Ministère de l'Agriculture les compétences de techniciens spécialisés et des moyens matériels de gestion et d'expérimentation dont l'Etat était dépourvu.

Afin de déterminer les objectifs expérimentaux du BAFOG, des études préliminaires sont réalisées. La situation alimentaire médiocre de la Guyane s'explique par son isolement, son ravitaillement insuffisant et son économie interne incapable de compenser les importations diverses. La production agricole semble bien évidemment être la solution du problème, mais encore faut-il vérifier qu'elle pourrait être développée, sur les aspects techniques et économiques. L'étude des marchés locaux montre l'existence d'un potentiel, en particulier pour la viande fraîche, le riz et les céréales fourragères. Afin de couvrir les besoins en viande et partiellement en lait, une estimation fait état de 20 000 gros bovins et de 500 laitières. Ces constats vont orienter les premiers questionnements et objectifs du BAFOG :

- Quelles sont les possibilités d'alimentation d'un tel cheptel ?
- Dans quelles conditions sanitaires se trouve le bétail ?
- Comment se procurer des animaux qualifiés en suffisance ?
- Quelles sont les méthodes d'élevage adaptées aux diverses productions et aux différentes régions de Guyane ?

Les objectifs assignés au BAFOG appartiennent donc à des domaines variés : pédologie, botanique, génie rural, réalisations agricoles expérimentales pratiques et élaboration d'un plan général de mise en valeur de la Guyane prenant en compte toutes les données recueillies. Les salariés du BAFOG, également en charge des secteurs agricoles et forestiers, travaillent en collaboration avec d'autres experts : botanistes, ingénieurs du Génie Rural ou des Services Agricoles, vétérinaires départementaux, etc.

Afin de mener à bien ses expérimentations, le BAFOG se voit léguer par la Direction des Services Agricoles un centre d'élevage en cours de construction en zone de savanes hautes, expliquant en partie la rareté des informations sur les savanes humides. Cet outil devra permettre d'effectuer des essais sur les espèces et races animales les mieux adaptées aux conditions locales et sur des méthodes d'alimentation, de gardiennage, de protection, de reproduction et d'exploitation économique.

## 3. Une volonté d'expérimentation et de prospective

De 1951 à 1959, le BAFOG mène des études variées sur l'élevage bovin en Guyane.

Les premières études, assez générales, portent sur le climat, les terrains, la flore naturelle, les maladies et les bovins créoles. Elles permettent d'identifier les principaux problèmes à résoudre. Ainsi, en raison des précipitations irrégulières, la **maîtrise de l'eau** est qualifiée de « nécessité absolue qui conditionne toute agriculture organisée ».

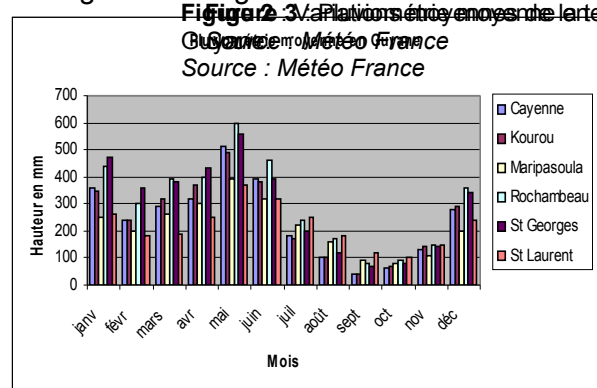
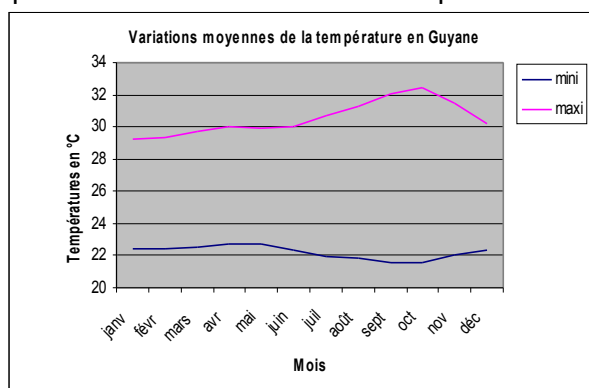


Figure 2-3. Pluies et températures moyennes de la Guyane.  
Source : Météo France

Une analyse des différents terrains est réalisée. Les terres basses, riches mais inaccessibles, sont rapidement mises de côté au profit des terres hautes, plus pauvres mais



utilisées pour l'élevage. Cependant le BAFOG souligne l'inadéquation entre grandes savanes et grands troupeaux, les terrains de bonne qualité étant disséminés et de surface réduite.

Des inventaires floristiques sont réalisés, puis des analyses de la valeur alimentaire des plantes naturelles, révélant la **pauvreté des fourrages** en azote et en calcium, et leur carence importante en phosphore.

Dans le domaine vétérinaire, les vaccinations contre la rage desmodine et la pasteurellose prouvent leur efficacité, les irrégularités des chaleurs et la rickettsiose sont partiellement maîtrisées, alors que les carences en phosphore restent sans solution. Le vétérinaire est sollicité en cas de problème plus compliqué, notamment la lutte contre la stérilité.

La méthode brésilienne d'élevage extensif dirigé ne semble pas adaptée aux bovins créoles en terres hautes, pour des problèmes alimentaires et de gardiennage. Les essais de sélection dans des élevages plus intensifs apportent quelques améliorations, mais les animaux perdent alors leur adaptation au milieu. Afin d'augmenter le niveau génétique du cheptel guyanais, le BAFOG propose des croisements avec des taureaux laitiers européens et des taureaux zébus. Des zébus Nellore sont importés du Brésil afin de transmettre leurs qualités : vitalité, précocité, fécondité, rusticité alimentaire et résistance aux maladies.

Simultanément des élevages de buffles domestiques sont mis en place. Le buffle noir est retenu pour valoriser les zones où la végétation est abondante mais de qualité insuffisante pour les bovins et pour sa docilité au travail. Pour pallier au déficit en savoir-faire des guyanais, le BAFOG propose d'installer des éleveurs brésiliens avec leurs gardiens, leurs animaux et leurs techniques dans les régions basses inexploitées, avec l'espoir de mettre fin aux importations illégales de bétail brésilien lorsque la Guyane sera autosuffisante en viande...



**Figure 4** : Vaches créoles et zébu Nellore sur savanes dégradées en fin de saison sèche.  
Source : BAFOG



**Figure 5** : Métis demi-sang de vache créole – zébu Nellore sur pâturages naturels.  
Source : BAFOG

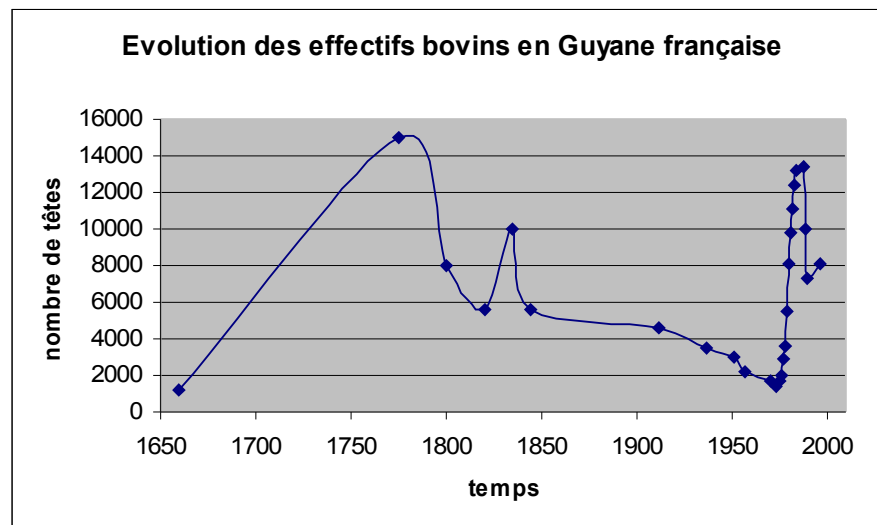
Des travaux plus poussés sont entrepris par le BAFOG, notamment sur l'amélioration génétique des troupeaux créoles (croisement Schwitz pour la production laitière, croisement zébu pour la viande) et sur les conditions d'alimentation et de conduite des troupeaux. Des **recommandations adaptées à chaque milieu** sont formulées, concernant les fourrages, les animaux et les éleveurs. Ainsi, dans les savanes, seul l'élevage familial peut convenir, sous réserve que les éleveurs travaillent la terre pour compléter leurs animaux. En zone périurbaine le BAFOG recommande l'installation de fermes laitières et de fermes de polyculture et d'élevage. Les méthodes extensives d'élevage ne peuvent convenir que dans les régions offrant naturellement un potentiel fourrager suffisant en qualité et quantité. L'impulsion donnée par les travaux du BAFOG a pour conséquence, outre l'élaboration de références techniques et d'identification des contraintes, la mise en place d'une agriculture de « petits paysans » autour de Kourou et de Sinnamary.

Pour le BAFOG, l'élevage est possible en Guyane sous réserve de modifications des structures actuelles et à condition qu'il s'oriente vers une intensification plus ou moins importante selon les productions, les régions et les hommes. Les éleveurs doivent être éduqués, soutenus, encadrés et conseillés grâce à des démonstrations scientifiques issues de

la recherche, en particulier dans le secteur sanitaire. Là se posent les limites des études du BAFOG, qui a mis au point diverses données permettant de conseiller les éleveurs en vue d'une première amélioration : son action a également soulevé divers problèmes de base qui sont du ressort de la recherche Agronomique, alors absente de la Guyane.

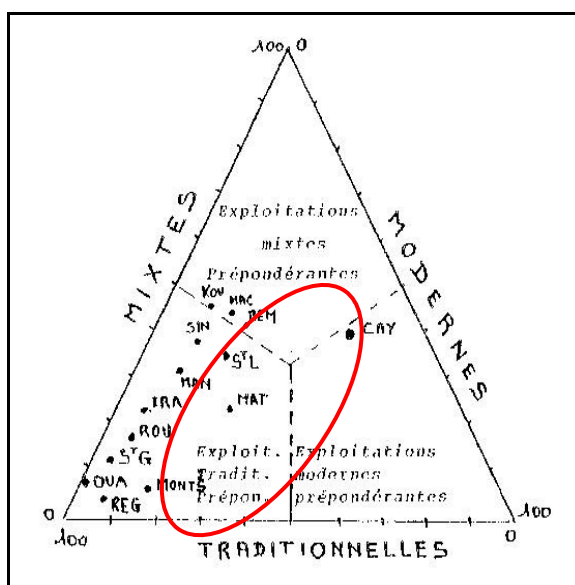
#### 4. L'élevage tombe dans l'oubli

La période s'étalant de 1960 à 1975 se caractérise par la rareté de la bibliographie concernant l'élevage en Guyane. Ainsi nous connaissons le cheptel des années 1950 et celui de 1975, la période intermédiaire n'étant qu'une **longue chute des effectifs**, pour arriver en 1973 au niveau le plus bas historiquement : 1 382 bovins répartis sur le territoire guyanais.



**Figure 6 :** Effectifs bovins en Guyane au cours du temps.  
Source : J.M. SAPIN, 1981

Au début des années 1970, la situation de l'élevage est déplorable. La majorité des exploitations sont traditionnelles, pratiquant peu d'élevage, alors que les exploitations modernes sont largement minoritaires (SAPIN J.M., 1981) :



**Exploitations traditionnelles :**  
ménages cultivant un ou plusieurs abattis, exclusivement

**Exploitations « modernes » :**  
élevage et une ou plusieurs spéculations sous forme de culture fixe

**Exploitations mixtes :**  
caractéristiques des deux précédentes

**Figure 7 :** Répartition des types d'agriculture pratiqués selon les communes.  
Source : J.M. Sapin, 1981

ulte  
d'importations et de croisements divers réalisés au cours du temps, pour former la race créole,

avec la présence de sang zébu facilement reconnaissable. Le troupeau est très **hétérogène**, avec quelques élevages importants d'animaux assez typés, et surtout une multitude de petits élevages d'animaux très divers. L'élevage au piquet est fréquemment utilisé dans les petits cheptels. Les animaux sont rentrés le soir mais ne reçoivent aucun soin alimentaire ni sanitaire. L'élevage extensif est pratiqué dans les savanes : les animaux en liberté doivent trouver leur nourriture parmi une flore naturelle de très faible valeur alimentaire. Cette forme d'élevage disparaîtra avec l'apparition des prairies artificielles et des clôtures.

La situation sanitaire est marquée par le parasitisme (interne et externe), les hémoparasitoses et les morsures de vampires. Les importations non contrôlées en provenance du Surinam et du Brésil semblent en contradiction avec le statut apparemment indemne de la Guyane vis-à-vis des principales maladies infectieuses (tuberculose, fièvre aphteuse, brucellose).

La production locale de viande est très faible (4,5 % de la viande consommée) et les besoins sont couverts par des importations de viande réfrigérée ou congelée en provenance de Colombie, des Etats-Unis, du Costa Rica, d'Uruguay, du Brésil, d'Australie et de Nouvelle-Zélande (en 1975 : 2 000 tonnes de viande importées dont 771 tonnes de viande bovine).

Les importations d'animaux vivants en provenance du Brésil, sont stoppées quant à elles en juillet 1974 par l'application de la clause de sauvegarde communautaire.

Ainsi en 1975 les **larges débouchés** offerts à la filière bovine sont mis en avant. De grands espoirs sont formulés quant à cette « nouvelle production ».

## **B. Les années « Plan Vert » : résurgence des ambitions et des erreurs du passé**

### **1. Le lancement d'un plan d'Etat pour sortir de la crise**

En 1964, le général de Gaulle annonce avec beaucoup d'optimisme et d'ambition la création dans un futur proche d'une **base aérospatiale**. C'est un projet novateur à l'époque, car il repose sur la technologie de pointe et semble se dessiner dans le long terme. La construction de la ville de Kourou sera à l'origine, parmi d'autres problèmes économiques et sociaux, de l'expulsion de l'agriculture encore balbutiante de Kourou vers Sinnamary (VIVIER M., 1995). Les importations massives en provenance de métropole et du Surinam tentent de satisfaire les besoins d'une main d'œuvre croissante, puisque la production locale ne le permet pas. En effet, au début des années 1970, seules les productions de manioc, d'ignames, de dachines<sup>3</sup> et de patates douces couvrent les besoins du département. L'élevage périclité, les préoccupations étant concentrées sur Kourou.

A partir de 1971, les espoirs formulés lors de la construction du CSG<sup>4</sup> s'amenuisent, des manifestations de mécontentement éclatent en juin 1974 et le MOGUYDE<sup>5</sup> se fait entendre. Le problème de l'immigration clandestine resurgit à la surface, alors que les pays voisins de la Guyane connaissent de profonds bouleversements (indépendance du Surinam, programme de développement de l'Amazonie brésilienne).

La Guyane est donc **en crise**. Afin de soulager la situation, le CSG va s'eupéaniser avec la création de l'agence spatiale européenne, mais les retombées se font attendre. Le VII<sup>e</sup> « Plan Guyane » trouvera-t-il la réponse à tous ces problèmes ?

Le 24 juillet 1975 le Comité interministériel adopte pour la Guyane un plan d'ensemble très optimiste incluant la majorité des activités économiques, avec une importance particulière des projets forestiers censés initier le « décollage économique ». La filière bois doit créer 8 000 emplois. Les zones défrichées seront utilisées en reboisement d'essences forestières et par

<sup>3</sup> Dachine (*Colocasia esculenta*), également appelé chou de Chine

<sup>4</sup> CSG : Centre Spatial Guyanais

<sup>5</sup> MOGUYDE : Mouvement guyanais de décolonisation

l'agriculture. Celle-ci devra satisfaire le marché local en fruits, légumes et viande, mais également prévoir des produits d'exportation (riz, soja, citron vert,...).

En août les grandes lignes du projet sont dévoilées à l'Assemblée régionale, en septembre et octobre le BUMIDOM<sup>6</sup> et la SATEC<sup>7</sup> évaluent les aspects pratiques et la mise en place du Plan. A la fin de l'année 1975, l'annonce est faite de la création de 12 000 emplois en 5 ans, et ce sont presque 30 000 personnes qui se portent volontaires pour s'implanter en Guyane. Les objectifs pour l'agriculture sont particulièrement ambitieux : en 10 ans, il s'agit de mettre en valeur 18 000 ha, de créer 300 exploitations et d'augmenter le troupeau bovin de 5 900 têtes.

La DDA<sup>8</sup> est chargée de l'organisation du programme, et la SATEC jouera le rôle de la banque de développement. Les crédits devront financer des études, des fermes pépinières, des unités techniques de production et l'installation des agriculteurs. L'aménagement du territoire s'articule autour de concessions et de baux emphytéotiques. Les éleveurs ont accès à des prêts à faible taux et à diverses subventions. Un appel est lancé pour implanter la recherche agronomique sur le territoire guyanais. Elle s'organise par filière, les productions bovines revenant à l'INRA<sup>9</sup>. Cependant l'agriculture traditionnelle n'apparaît nulle part.

## **2. Vie et mort du nouveau Plan**

En réponse à des contestations d'origines variées sur le programme de repeuplement, le gouvernement abandonne dès 1976 le projet d'installation des 30 000 migrants. Seules quelques familles réunionnaises et hmongs s'installent en 1977. Les groupes américains et français renoncent aux usines de pâte à papier et la production de grumes<sup>10</sup> est très inférieure aux objectifs fixés. L'orientation générale du Plan est rapidement remise en question. L'improvisation, le manque de moyens et l'absence d'un projet à long terme sont les raisons évoquées pour expliquer cet échec. En 1977 le Plan est abandonné, seuls l'agriculture et l'élevage portent l'espoir d'un développement économique (VIVIER M., 1995).

Un **Plan de substitution** est adopté. L'objectif est de couvrir les besoins de la Guyane en viande bovine en augmentant la productivité (abattre les mâles de 20-24 mois à 400 kg). Entre 1976 et 1985, 150 exploitations de bovin viande sont créées. Le choix des animaux se porte sur les zébus Brahman, importés difficilement des pays voisins en 1976 et 1977, puis plus massivement en provenance de Panama et du Costa Rica lorsque la coopérative se charge de cette mission. Au total 8 000 bovins débarquent en Guyane à cette période. Les prairies sont implantées avec *Brachiaria arrecta*, jusqu'en 1977-1978. Rapidement se pose le problème de l'envahissement par les adventices. Les éleveurs, hétérogènes par leur origine géographique et leur statut social, ont généralement des moyens financiers modestes et des compétences techniques souvent inexistantes.

La CEBG, Coopérative de l'Élevage Bovin Guyanais, est fondée en 1977 avec le soutien de la DDA, dans le but d'organiser les importations d'animaux, de gérer les subventions et les contrats de production et d'assurer l'approvisionnement, l'encadrement technique et la commercialisation. Mais ses actions ne tiendront pas compte de la diversité des adhérents et se limiteront principalement aux importations d'animaux.

Le défi lancé à la recherche est d'atteindre le plus rapidement possible les objectifs assignés aux filières. Les moyens sont modestes face à l'ampleur de la demande. L'INRA s'implante en 1977, suivi par de CTFT<sup>11</sup>, l'ORSTOM<sup>12</sup>, l'IRAT<sup>13</sup> et la DSV<sup>14</sup>. Chaque filière pose

<sup>6</sup> BUMIDOM : Bureau pour le développement des Migrations intéressant les Départements d'Outre-Mer

<sup>7</sup> SATEC : Société d'Assistance Technique et de Crédit

<sup>8</sup> DDA : Direction Départementale de l'Agriculture

<sup>9</sup> INRA : Institut National de Recherche Agronomique

<sup>10</sup> Grumes : Bois coupé qui a encore son écorce

<sup>11</sup> CTFT : aujourd'hui CIRAD-forêt

<sup>12</sup> ORSTOM : aujourd'hui IRD (Institut de Recherche pour le Développement)

<sup>13</sup> IRAT : Institut de Recherche en Agronomie Tropicale

<sup>14</sup> DSV : Direction des Services Vétérinaires

des questions à son institut attiré. Pour y répondre, la recherche spécialisée réalise les expérimentations nécessaires. Les résultats obtenus confluent vers l'organisme d'animation du Plan, qui filtre et diffuse les réponses. Les résultats techniques obtenus permettent ainsi d'atteindre l'objectif de productivité fixé. Mais la vulgarisation n'est pas maîtrisée et les pratiques des agriculteurs ne sont pas prises en compte (VIVIER M., 1995).

En 1981 se crée un groupement de défense des agriculteurs dénonçant les insuffisances du Plan : « L'élevage a atteint ses performances techniques, mais tout reste à faire au plan commercial et économique ». De plus les coûts de défrichement ont été sous-estimés : ils devaient à l'origine être pris en charge par la filière bois. Il existe un **surendettement** important, les conditions d'aménagement sont remises en question. Malgré la volonté politique de développer l'élevage, de nombreux problèmes se posent : moyens insuffisants pour la recherche, manque d'encadrement des agriculteurs, contraintes d'approvisionnement, prix élevé de la viande par rapport aux importations, mauvaises conditions d'abattage, etc. La SATEC entre en conflit avec la DDA et l'ambiance devient très tendue. La CEBG disparaît. L'Inspection des Finances, chargée d'enquêter sur les difficultés du Plan vert, pointe du doigt l'irréalisme des financements des exploitations agricoles et notamment leur répartition dans le temps (VIVIER M., 1995). Des aménagements financiers sont prévus, mais déjà la décapitalisation du cheptel s'observe par le nombre élevé de femelles abattues.

**Tableau I** : Contribution des femelles aux abattages des bovins entre 1986 et 1988.

Source : Vivier

	<b>1986</b>	<b>1987</b>	<b>1988</b>
<b>Effectif total abattu</b>	1 474	1 751	2 422
<b>Effectif femelles abattues</b>	483	780	1217
<b>Femelles abattues (%)</b>	32	44	50

Une **agriculture diversifiée** dans ses moyens, ses objectifs et ses systèmes tente d'émerger, en évitant de retomber dans les pièges déjà identifiés. Elle prend de l'importance avec une immigration croissante pour laquelle l'agriculture est souvent la première étape de l'intégration. Saura-t-on pour une fois tenir compte des erreurs du passé ?

### **3. La création d'une filière bovine**

La mise en valeur agricole de la Guyane telle que le souhaitent les décideurs du Plan implique de **créer** à la fois le milieu (les prairies issues de la déforestation), les animaux (importations massives) et les hommes (les Guyanais étant exclus du projet). Comment transformer une grande étendue de forêt en une zone d'élevage productive ?

#### **Des prairies à implanter**

La première étape consiste à **déforester** (VISSAC B. *et al.*, 1995). Deux méthodes sont envisageables : la première, dite « à la brésilienne », consiste à couper les arbres manuellement tout en laissant les souches sur le terrain. Elle préserve la couche humifère du sol et permet de récupérer la fertilité après brûlis. L'installation des prairies est satisfaisante, mais la mécanisation n'est pas envisageable pendant plusieurs années à cause de la présence des souches. Ce choix est effectué dans une logique de planification longue et de réduction des coûts. La seconde méthode utilise l'outil mécanique afin de préparer rapidement de grandes surfaces mécanisables. Cependant elle fait appel à des moyens lourds et coûteux, et la brutalité de l'intervention peut conduire à la destruction des sols par tassement et décapage si elle est réalisée en période climatique défavorable. Il s'agit d'une prise de risque dépendant des calendriers des entreprises de déforestation, mais pouvant également donner des résultats rapides et satisfaisants.



**Figure 8** : Prairie obtenue par défriche manuelle.  
 Source : E. Coueron, 2005

Suite au défrichement intervient la **mise en place des prairies**. Alors que l'érosion sous forêt est faible, après déboisement c'est un phénomène qui pose problème. A ce titre la prairie trouve sa place comme « culture de cicatrisation », combinant l'objectif de production fourragère avec celui de stabilité écologique (VIVIER M. et COPPRY O., 1984). Le travail consiste non seulement à implanter des prairies, mais aussi à organiser les exploitations d'élevage (parcellaire, accès, abreuvement, corral, bâtiments, ...) et à mettre au point des modes de conduite efficaces des prairies (fertilisation, rotations, changement, ...) tout en tenant compte des contraintes climatiques et pédologiques.

La pose de **clôtures** est une innovation majeure pour les systèmes d'élevage bovin en Guyane. Elle détermine l'appropriation de surfaces consacrées à l'élevage, contrairement à l'ancien système de divagation des animaux, dans lequel ce sont les cultures qui étaient éventuellement clôturées pour les protéger des dégâts causés par le bétail en liberté. En conséquence, les surfaces délimitées par des clôtures font l'objet d'un soin particulier, puisqu'elles deviennent l'unique source alimentaire du troupeau et elles sont le reflet des compétences techniques de l'éleveur.



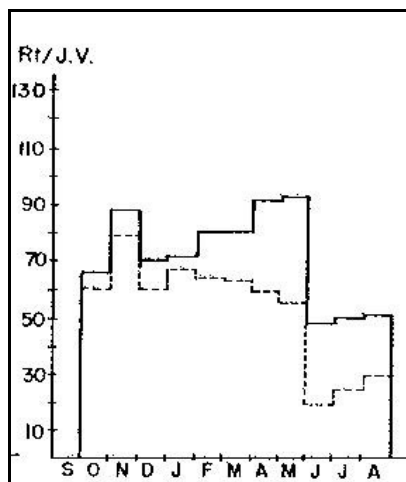
**Figure 9** : Les clôtures : une innovation majeure des systèmes d'élevage guyanais.  
 Source : J. Huguenin

Les travaux de recherche sur le choix d'espèces fourragères adaptées conduisent à l'utilisation réelle de 6 espèces prédominantes : *Digitaria swazilandensis*, *Pennisetum purpureum*, *Brachiaria sp. tanner*, *Brachiaria sp. USDA*, *Brachiaria ruzizensis* et *Brachiaria decumbens*. Cependant ces espèces originaires d'Afrique de l'Est connaissent en Guyane leurs limites écologiques et la nécessité de trouver des solutions plus sécurisantes se fait sentir

(VIVIER M. et COPPRY O., 1984). Les légumineuses, quant à elles, présentent des difficultés à leur adaptation en Guyane, en particulier à cause de leur implantation délicate, du rythme de repousse lent, des risques sanitaires élevés et de leur appétence médiocre. Pour l'ensemble des plantes, l'approvisionnement en graines et en boutures pose un réel problème.

Les rendements annuels avec fertilisation sont compris, selon les espèces entre 4 et 12 t/ha/an sur sols podzolisés et entre 9 et 20 t/ha/an sur sols ferrallitiques. L'hétérogénéité du sol, l'âge des parcelles et les erreurs de conduite sont autant de facteurs de variation du rendement difficiles à maîtriser. *Brachiaria decumbens* est l'espèce la plus productive dans ces deux milieux, mais sa sensibilité aux parasites nécessite une surveillance accrue. L'introduction de *Brachiaria humidicola* trouve sa justification par sa résistance aux parasites.

La répartition des rendements au cours de l'année est variable ; 70 % des productions se réalisent pendant la saison des pluies. La saison sèche (août à novembre) pose toujours problème en terme de chute de la production, quelle que soit l'espèce considérée.



**Figure 10** : Comparaison des rendements par jour de végétation, exprimés en kg/ha, selon le mois, avec engrais (trait plein) et sans engrais (trait pointillé) pour *Brachiaria decumbens* sur sol ferrallitique.

Source : M. Vivier et O. Coppry, 1984

Des essais de production de foin sont menés afin de surmonter cette saisonnalité. Les espèces testées sont *Brachiaria decumbens*, *Brachiaria ruziziensis*, *Brachiaria humidicola* et *Digitaria swazilandensis*. Les résultats obtenus sur les premières tentatives sont globalement médiocres du point de vue de la teneur en cellulose brute et en matières azotées totales. Les améliorations à apporter concernent le stade optimal de récolte, la préparation des parcelles et les associations graminées / légumineuses.

La valeur alimentaire des fourrages est reconnue comme insuffisante : la digestibilité est faible, et les teneurs en azote et en éléments minéraux sont très inférieures aux recommandations. La nécessité de compléter l'alimentation des animaux par des apports de concentrés et de sels minéraux est largement justifiée (VIVIER M. et COPPRY O., 1984).

Enfin la **dégradation des prairies**, caractérisée par la proportion des adventices dans le tapis végétal, constitue un problème majeur encore partiellement résolu de nos jours. Les facteurs de risque sont les zones de savanes aux sols podzolisés, les espèces fourragères inadaptées aux conditions du milieu, l'absence de fertilisation, le surpâturage et le sous-pâturage, les rotations parcellaires incohérentes et le parasitisme (noctuelles, cochenilles).

Les adventices les plus souvent incriminées dans la dégradation des prairies sont les sensibles (notamment *Mimosa pudica*), les aubergines (*Solanum spp.*), *Spermacoce spp.* et les cypéracées. Ces plantes bien adaptées entrent en compétition avec les graminées fourragères importées d'autres continents. La moindre erreur technique est à l'origine d'un envahissement des prairies. La lutte contre les adventices est donc une préoccupation majeure de la recherche agronomique (HUGUENIN J., 2002).

La maîtrise de la création et de la gestion des prairies est un préalable à leur exploitation par des bovins.

## Des animaux à inventer

Malgré des tentatives de spécialisation en élevage bovin viande, les modes d'élevage restent variés. Ainsi cohabitent des petits troupeaux créoles élevés au piquet au bord des chemins et ne recevant pas ou peu de soins, avec l'élevage libre de bovins créoles en liberté dans les savanes et l'élevage semi-intensif. (SAPIN J.M., 1981).

Les élevages constitués grâce aux aides du Plan vert présentent un nombre d'animaux important (20 à 600 têtes). La grande majorité des animaux est constituée de **zébus Brahman** importés d'Amérique centrale. Les animaux importés sont de deux types : des femelles zébu Brahman de race pure destinées à la production d'animaux de repeuplement et des femelles zébu Brahman croisées notamment avec des limousines (TOURRAND J.F, 1995) pour la production d'animaux de boucherie. Parmi toutes les races testées le zébu semble le mieux adapté à la Guyane, bien que M. le premier ministre Jacques Chirac lui trouve les fesses « un peu plates » par comparaison aux Limousines métropolitaines (VIVIER M. et VISSAC B., 1992). Toutefois, il reste des traces des tentatives d'adaptation d'autres races, par la présence de zébus Santa-Gertrudis (3/8 Brahman, 5/8 Shorthorn) et de vaches laitières Holstein et Brunes des Alpes (BELISAIRE D., 1988). Le Charolais a également fait l'objet d'essais d'adaptation, mais sa production et sa résistance insuffisantes ont conduit à limiter son utilisation (HOUBIERS S., 1982). Les Aubracs et les Gasconnes sont les races européennes qui s'adaptent le mieux (GARRAIN C., 1996). Parallèlement, des buffles domestiques sont entretenus par les Hmongs avec un certain succès.



**Figure 11** : Taureau zébu Brahman.  
Source : E. Coueron, 2005

La technique d'allotement en est à ses débuts en Guyane, pour des raisons de composition des troupeaux (nombreux éleveurs débutants possédant uniquement des jeunes femelles et des mâles reproducteurs), de gestion des prairies (coût élevé de la pose de clôtures) et d'habitude. Cependant une prise de conscience se fait de la nécessité proche d'une gestion en lots afin de mieux adapter les soins et l'alimentation à chaque stade de production. Dans les cas minoritaires de conduite en lots, les animaux sont répartis de la façon suivante (SAPIN J.M., 1982) : un lot de mères, un lot de jeunes sevrés et un lot de vaches en observation et en post-vêlage.

Les bovins sont généralement conduits nuit et jour au pâturage. C'est dans la majorité des cas l'unique apport alimentaire. Cependant diverses tentatives de complémentation sont mises en œuvre : l'association manioc / soja, la mélasse, la farine de poisson, la sciure de bois, l'urée et le son de riz semblent prometteuses pour l'avenir, après validation par des expérimentations (HOUBIERS S., 1982). L'utilisation de compléments minéraux est plus répandue.

La reproduction est assurée par la monte libre. Les suivis de troupeaux pilotes permettent l'élaboration de référentiels techniques (SAPIN J.M., 1981 ; VIVIER M., 1984a). L'âge moyen de mise à la reproduction est de 20 mois pour un poids vif de 300 kg. L'intervalle entre deux vêlages se situe entre 14 et 15 mois, tendant à diminuer lorsque le rang de vêlage augmente. Le taux de vêlage varie entre 50 et 90 % en fonction des conditions alimentaires. Le



taux d'avortement varie entre 0 et 9 %. La mortalité des veaux est très variable et augmente en saison des pluies ou en fin de saison sèche, lors des manipulations de troupeau ou par manque de surveillance.

Les contrôles de performance font état d'un GMQ<sup>15</sup> avant sevrage de 500 à 600 g, puis la crise du sevrage le fait chuter à 150 à 300 g, pendant une période plus ou moins longue selon la résistance des animaux. Les facteurs pédoclimatiques, variables selon les zones de la Guyane, jouent un rôle certain pour la croissance des jeunes.

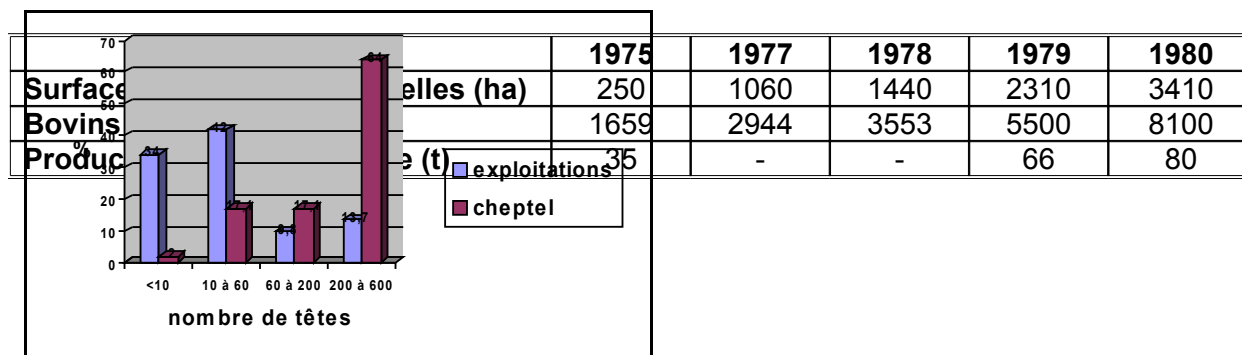
Les maladies contagieuses détectées sont la brucellose (prévalence de 2,7 % en 1981), la rage desmodine<sup>16</sup> (3 cas signalés en 1981), l'IBR<sup>17</sup> (90 % de séropositivité) et la pasteurellose (PERUS H., 1986). Une prophylaxie obligatoire contre la tuberculose et la fièvre aphteuse est mise en place. Les vampires, les tabanidés, les ixodidés et les jaguars sont des fléaux de l'élevage. L'infestation par les helminthes est relativement faible. Il est préconisé de vermifuger les bovins deux fois par an, en fin de saison des pluies et en fin de saison sèche. L'importance des hémoparasitoses est mise en évidence, notamment l'anaplasmose et la babésiose.

Les avancées techniques et la volonté politique de développement de l'élevage au cours des années 1980 ont incontestablement eu pour effet une rapide progression des surfaces consacrées aux prairies cultivées et à l'élevage de bovin :

**Tableau II** : Evolution de la production bovine en Guyane entre 1975 et 1980  
Source : VIVIER, 1995

## Une filière à organiser

La grande majorité des éleveurs adhèrent à la CEBG, qui dépasse la centaine de membres en 1980. Mais il existe une grande **hétérogénéité** dans la taille des troupeaux ; en 1986 on constate que 13,7 % des exploitations détiennent 60 % du cheptel avec des troupeaux compris entre 200 et 600 têtes (PERUS H., 1986).



**Figure 12** : Part du cheptel départemental en fonction de la taille des exploitations.  
Source : H. Perus, 1986

La commercialisation de la viande est majoritairement assurée par la CEBG. En 1980 ce sont 293 bêtes qui sont ainsi abattues de façon réglementaire avec un contrôle sanitaire à l'abattoir (HOUBIERS S., 1982). Celui-ci, construit en 1965, présente des défauts majeurs et son utilisation postérieure est conditionnée à une réhabilitation (LETENNEUR L. et MATHERON G., 1991). La chaîne de froid n'est pas respectée. De nombreux abattages continuent à être réalisés dans des tueries vétustes et à la ferme. La viande n'est pas payée à la qualité. Il est proposé de créer une Interprofession, notamment pour garder un contrôle sur les structures d'abattage et de transformation. De plus, les producteurs guyanais doivent faire

<sup>15</sup> GMQ : Gain Moyen Quotidien

<sup>16</sup> Rage desmodine : rage transmise par les chauves-souris hémato-phages

<sup>17</sup> IBR : Rhinotrachéite Infectieuse Bovine

face à la concurrence de l'importation, majoritairement de viande congelée en provenance de la métropole. Les importations illégales en provenance des pays voisins sont également dénoncées par les éleveurs.

L'élevage laitier est peu développé. En 1986, sur 262 exploitations bovines, 25 pratiquent l'élevage bovin lait à titre principal (BELISAIRE D., 1988). Le cheptel laitier est constitué par quelques vaches créoles et de nombreuses vaches introduites (Holstein, Montbéliardes, Brunes des Alpes) qui supportent plus ou moins bien le climat et les conditions d'élevage guyanais. La conduite d'élevage est souvent très aléatoire. La production guyanaise de lait est faible, mais entre 1975 et 1985 elle reste en perpétuelle augmentation (de 144 tonnes à 810 tonnes). Le lait produit en Guyane rencontre des difficultés sur le marché, à cause de son prix élevé et de sa qualité douteuse, en comparaison avec le lait importé. Les habitudes alimentaires des Guyanais n'incluent pas une consommation élevée de lait frais.

#### **4. Le dérapage du Plan vert**

Le **comité de pilotage** a sa part de responsabilité dans l'échec du plan (VISSAC *et al.*, 1995). Les choix ont dû être effectués dans un contexte mouvementé de décolonisation, simultanément avec d'autres opérations « coups de poing » comme à la Réunion. L'Etat français tente de garder le contrôle du territoire en jugeant les populations locales inaptes et en proposant l'implantation de colons métropolitains. Le rôle central joué par l'Administration en est également le témoin, bien que son défaut d'organisation provoque des retards conséquents dans l'instruction des dossiers. Mais le Plan vert devient très vite un rouleau compresseur ne pouvant plus faire marche arrière et brûlant les étapes. Le scepticisme envers les organismes publics de recherche et la pression des candidats à l'installation accentuent cette fuite en avant. Malgré des recommandations extérieures, le blocage des dossiers d'installation et la mise d'un plan de restructuration se sont produits très tardivement, une fois que 33 % des exploitations avaient cessé toute activité. Les acteurs et les institutions concernés disparaissent progressivement pour ne laisser qu'un conflit entre les bénéficiaires du Plan et les éleveurs traditionnels guyanais. L'accès en 1982 au statut de Région accentue probablement le désengagement de l'Etat, la Guyane devant désormais prendre en charge l'aménagement de son territoire et son développement économique, social et culturel.

Le **facteur humain** doit être pris en compte pour comprendre les faits. Les candidats au Plan vert sont en majorité des « aventuriers en quête d'identification personnelle dans un espace de liberté » (VISSAC *et al.*, 1995). Les inégalités se font vite sentir, tout d'abord avec l'hétérogénéité des terrains attribués. Les zones initialement couvertes de forêt nécessitent un investissement plus important pour la déforestation et un risque accru de dégâts par la faune sauvage. Les exploitations éloignées des axes de communication subissent une carence d'accès aux services et à l'encadrement. Enfin l'éloignement des centres urbains pose des difficultés en matière d'approvisionnement, de valorisation des produits et de possibilité d'activité secondaire. Ainsi les terrains les mieux placés se trouvent-ils à proximité de la RN1 entre Cayenne et Kourou, les franges Est et Ouest du département étant largement délaissées dans le cadre de ce plan. L'année d'installation constitue une autre source majeure d'inégalité. Les premiers colons installés ont bénéficié des subventions du Plan pendant un temps suffisamment long pour atteindre un niveau d'équilibre économique, malgré un retour sur investissement tardif dans ce type de production. Certains ont même réussi à monnayer leur expérience. Pour les suivants, les conditions étaient beaucoup plus difficiles, à moins de bénéficier d'une reprise d'exploitation ou de contrats d'engraissement. Tous ces faits ont abouti à la « sélection naturelle » d'une **élite**, sur la base de critères financiers, techniques, organisationnels, géographiques et temporels.

**Tableau III** : Objectifs du Plan vert et réalisations.

Source : Recensement général de l'agriculture, 1989, Ministère de l'Agriculture

Cette élite se caractérise par son aptitude à avoir su maîtriser un processus d'installation long, à un stade donné de développement du Plan. Le contenu réel du projet d'élevage, la perception que se fait le candidat des problèmes à résoudre et la capacité à combiner un processus long avec les logiques internes sont autant de facteurs déterminants. La difficulté principale est de synchroniser les opérations de déforestation avec des activités reposant sur la capacité de travail et les connaissances de l'éleveur (pose de clôtures) et avec les approvisionnements en animaux et en semences, totalement indépendants de l'éleveur et

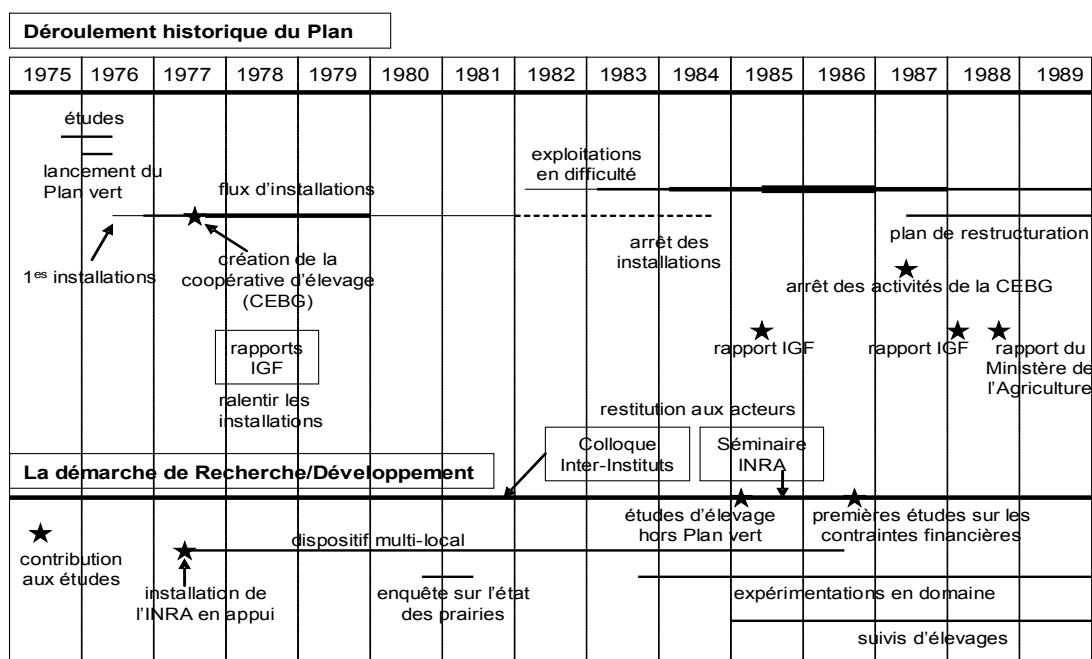
	<b>OBJECTIFS</b>	<b>RÉALISATION S EN 1989-1990</b>
<b>Effectif bovin</b>	30 000 têtes	15 662 têtes
<b>Production de viande</b>	500 t	350 t
<b>Nombre d'exploitations spécialisées en élevage bovin</b>	100 à 150	< 20

soumis à des aléas nombreux et variés. Ces contraintes temporelles nécessitent une parfaite gestion de la trésorerie, tout en admettant qu'un éleveur déjà formé sur l'agriculture et le climat guyanais, possédant des ressources personnelles et un bon réseau relationnel est largement favorisé.

Enfin, le **rôle de la recherche** a fait l'objet de nombreux commentaires. La commande initiale aux instituts de recherche était caractérisée par deux aveuglements (VIVIER M. et VISSAC B., 1992) :

- d'ordre technique : manque d'information sur un écosystème complexe au sein d'une recherche mal intégrée au niveau régional,
- et d'ordre socio-économique : la non prise en compte forcée de l'agriculture d'abattis et l'accès interdit aux données comptables et économiques des éleveurs.

Il s'agit au départ d'aller vite pour proposer des solutions techniques susceptibles de faire augmenter la productivité des élevages, dans un milieu écologique complexe et mal connu, à destination d'éleveurs majoritairement sans expérience (INGRAND S., 1992). L'objectif était de satisfaire les besoins et les utopies de la métropole, par des acteurs européens. La recherche a donc d'abord été de type **orientée** entre 1977 et 1986 (GACHET J.P., 1991). Les réseaux d'expérimentation, les enquêtes thématiques et les suivis d'élevage ont permis d'aboutir à des recommandations techniques, mais qui ne correspondaient pas aux contraintes financières, économiques, commerciales, organisationnelles et humaines subies par les éleveurs. Puis la prise de conscience des chercheurs, leur interrogation sur leur rôle par rapport à l'action et la mise au point d'outils plus modernes d'analyse ont conduit à un changement d'orientation vers une recherche **impliquée**. La diversité et la complexité des systèmes de production ont été mises en évidence dès 1987. A partir de cette date les études ont visé les logiques de fonctionnement et de pilotage des exploitations, l'intégration agriculture-élevage, la diversification et les relations entre production, consommation et marché. La prise en compte de l'aspect social s'est donc réalisée de manière un peu tardive, mais néanmoins nécessaire, d'autant que les années 1980 ont été marquées par une forte arrivée d'immigrés en provenance des pays voisins, pour lesquels l'agriculture de défriche constituait le principal moyen de survie puis d'intégration.



**Figure 13 :**  
La Recherche Développement orientée : appui à la mise en place d'un système d'élevage dans le cadre d'un plan d'Etat.  
*Source : J.P. Gachet, 1991*

Suite à l'état des lieux de la filière bovine dressé en 1991 (LETENNEUR L. et MATHERON G., 1991), les **objectifs à atteindre** sont au nombre de trois :

- 1° conserver le créneau actuel du marché traditionnel et conquérir le secteur moderne,
- 2° adapter la production du marché actuel et à son évolution prévisible,
- 3° agir sur les structures de production afin de faire bénéficier le plus grand nombre possible de producteurs des acquis positifs obtenus dans le secteur viande

## C. Depuis les années 1990 : une remontée de l'élevage par les éleveurs eux-mêmes

### 1. Le premier pas vers la maîtrise de la situation : création d'un groupement d'éleveurs reconnu

Depuis 1985 la filière bovine connaît de graves difficultés. Le désengagement des organismes financiers en 1987 ne fait qu'accroître la situation. **La filière est déstructurée**, ce qui se manifeste par (DORVAUX F., 1995) :

- l'arrêt du transport des animaux vers l'abattoir,
- des difficultés de commercialisation,
- une chute des prix de la viande bovine,
- le début de décapitalisation de nombreux élevages,
- la disparition de tout encadrement technique des élevages.

Le SEBOP (Syndicat des Eleveurs Bovins et Porcins) est alors créé pour faire face à cette situation. En 1990 il devient le SEBOG (Syndicat des Eleveurs Bovins de Guyane) et se consacre exclusivement à la filière bovine. Alors que les éleveurs prennent conscience de la fragilité de leur situation et notamment de la concurrence par importation, le SEBOG développe l'encadrement technique des élevages, l'organisation de la commercialisation et la gestion des marchés, avec pour objectif d'accroître la production endogène. Le syndicat reçoit l'agrément « Groupement de producteurs reconnu » en novembre 1993. A ce titre il bénéficie des

subventions ODEADOM<sup>18</sup>. Le CIRAD-EMVT fournit un appui technique et le CGERG<sup>19</sup> apporte une aide logistique et administrative. La commercialisation est assurée par un agent du SEBOG grâce à des commandes hebdomadaires des bouchers. La nécessité de fournir également un service d'approvisionnement se fait sentir en 1995, les commandes groupées permettant de bénéficier de tarifs préférentiels. Les principaux intrants concernés sont du désherbant, des engrais, des semences fourragères, des compléments minéraux et des issues de riz. En accord avec la Chambre d'Agriculture, le SEBOG s'engage à réaliser l'identification du cheptel, les parcelles d'exploitation, un suivi des élevages et des pâturages. Ces travaux sont effectués grâce à un puis deux techniciens SEBOG. Enfin le groupement fournit un appui administratif aux éleveurs, leur facilitant l'accès aux primes de l'ODEADOM et de l'Union européenne. En juillet 1999 le SEBOG devient la SCEBOG : Société Coopérative des Eleveurs de Bovins de Guyane (LECHEVALIER M.A., 1999). Le statut de coopérative permet une plus grande stabilité et des impositions moins élevées. De plus, chaque éleveur actionnaire s'implique davantage d'un point de vue juridique et moral. En 2005 la SCEBOG affiche 4 volets d'action principaux : la commercialisation, la vulgarisation, les tâches administratives et la fourniture d'intrants. Elle compte une centaine de membres et emploie 5 personnes (un directeur technique, trois techniciens et une secrétaire).

Parallèlement en 1994 un autre groupement se constitue : l'AEBG (Association des Eleveurs de Bovins de Guyane) a la volonté d'assurer un appui technique à environ 70 adhérents.

La crise qu'ont connue les éleveurs à la fin des années 1980 sert finalement de catalyseur les obligeant à **prendre en main** leur filière, alors qu'auparavant ils étaient limités au rôle d'exécutants. C'est grâce à ce dynamisme que l'élevage bovin viande parvient à remonter progressivement la pente au cours des années 1990 et 2000, pour arriver à la situation actuelle, certes imparfaite, mais issue d'une volonté dont l'origine se trouve au niveau des éleveurs.

## **2. Une recherche toujours sollicitée**

Afin de relancer la filière bovine en Guyane, la première étape consiste à reconstituer un cheptel digne de ce nom. Il est impensable de se contenter des souches restantes (moins de 1 000 femelles zébus suivies et très peu de taureaux de bonne valeur génétique) (GARRAIN C., 1996). Le programme POSEIDOM<sup>20</sup> finance l'importation de bovins, mais uniquement en provenance de métropole. Puis une dérogation accordée par la Communauté Européenne autorisera les importations en provenance de pays tiers, permettant un renouvellement du troupeau de zébus. La nécessité d'une **amélioration génétique** est prise en compte et est à l'origine d'initiatives par certains éleveurs (insémination artificielle, importations). Un contrôle des performances est mis en place, et l'identification des animaux est lancée par l'EDE<sup>21</sup>.

Des travaux sont effectués afin d'améliorer les apports alimentaires, suite aux sollicitations des éleveurs. La restauration des prairies dégradées et la **préservation des prairies** en bon état font l'objet d'études par le CIRAD-EMVT (HUGENIN J., 1997). Les pratiques qui contribuent à fragiliser la végétation des prairies sont (HUGUENIN J., 2002) :

- les couverts fourragers basés sur *Brachiaria decumbens*,
- *Digitaria swazilandensis* sous-fertilisée en azote,
- les chargements annuels trop bas (< 600 kg poids vif / ha / an),
- le rabattage mécanique de la végétation,
- les pâtures irrégulières en chargement instantané, en rotation, en temps de passage.

<sup>18</sup> ODEADOM : Office de Développement de l'Economie Agricole des Départements d'Outre-Mer

<sup>19</sup> CGERG : Centre de Gestion et d'Economie Rurale de Guyane

<sup>20</sup> POSEIDOM : Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et à l'Insularité des Départements français d'Outre-Mer

<sup>21</sup> EDE : Etablissement Départemental de l'Elevage

Des itinéraires techniques sont élaborés, des outils diagnostiques et des supports de décision sont proposés pour que les éleveurs guyanais s'approprient les résultats de ces travaux.

Les hémoparasitoses, composante majeure de la pathologie bovine en Guyane, font l'objet de plusieurs études vétérinaires (BENZERRAK S., 1993 ; DESQUESNES M, 1997 ; GOURREAU L., 1994). Alors que l'anaplasmosse et les babésioses se manifestent cliniquement surtout en saison sèche, la trypanosomose présente une évolution beaucoup plus sporadique.

L'analyse du marché de la viande bovine en Guyane souligne l'importance de **maîtriser le secteur de la commercialisation** (DORVAUX F., 1995). Les importations en provenance de métropole continuent d'inonder le marché guyanais et les importations clandestines sont favorisées par le faible prix de la viande au Surinam. Les conditions hygiéniques déplorables d'abattage, à l'abattoir de Cayenne et dans les tueries, sont un argument de choix pour les acheteurs des grandes surfaces. La viande produite localement est vendue presque exclusivement au marché couvert de Cayenne. Les consommateurs de viande fraîche sont principalement créoles et métropolitains pour les morceaux de première catégorie et créoles, haïtiens, brésiliens et chinois pour les morceaux de moindre qualité). Dans l'espoir de maintenir le marché existant et de conquérir une partie du marché frais, les objectifs fixés sont les suivants : bien définir le produit, adapter la présentation, pratiquer une politique de prix raisonnée et promouvoir le produit. Les atouts de la viande fraîche par rapport à la viande importée doivent être identifiés et mis en avant.

Progressivement la Guyane tente de sortir de son isolement. Elle prend conscience qu'elle fait partie du massif amazonien et à ce titre elle possède des **problématiques en commun avec les pays voisins**. Ce mouvement se concrétise par l'organisation en 2003 des Assises de la Recherche en Amazonie, colloque qui regroupe la Guyane, le Brésil, le Surinam, le Guyana et le Venezuela. Le développement est considéré d'un point de vue global, au niveau des disciplines (écologie, agronomie, foresterie, etc.) et de l'aire géographique concernée, regroupant plusieurs pays. L'intérêt pour les transferts de chercheurs et de documents est vif, mais il reste à améliorer ces échanges par une meilleure connaissance des organismes entre eux (GOMBAULD P., DE NOTER C., 2003). Dans le domaine de l'élevage, le Brésil signale ses difficultés liées à l'extension des aires agricoles, à la préservation des forêts, au transfert de technologies insuffisant... autant de sujets soulevés en Guyane également. Dans un contexte de croissance démographique dans les pays du Sud, l'Amazonie est une cible pour la production agricole massive. Afin de limiter les impacts négatifs sur l'environnement, la gestion du territoire doit être coordonnée par les différents pays concernés. La recherche doit permettre de trouver des solutions à une mise en valeur moins dégradante et moins demandeuse d'espace. Les conditions relatives à l'organisation économique et sociale d'une mise en valeur durable de l'espace rural doivent être identifiées et les questions correspondantes analysées. Au niveau des exploitations agricoles, elles concernent :

- les questions foncières : statut des terres, coût et conditions d'acquisition,
- la définition et la structure des unités de production agricole,
- le statut des exploitants, mono actifs ou pluriactifs et ses conséquences,
- la productivité et la rémunération du travail agricole,
- les questions de crédit, de financement et les politiques incitatives,
- l'organisation des filières et de marchés locaux,
- les conditions sanitaires de circulation de produits et les risques épidémiologiques.

### **3. Situation actuelle de l'élevage guyanais**

La situation de l'élevage en 2006 est le résultat de la cohabitation d'élevages traditionnels et d'autres employant des techniques d'élevage plus modernes. Une **typologie** simplifiée peut être proposée :

1<sup>er</sup> groupe : des exploitations de structure petite à moyenne  
des éleveurs traditionnels majoritairement créoles, souvent pluriactifs  
peu ou pas de gestion de l'herbe depuis l'implantation des prairies  
un troupeau conduit en un lot unique

2<sup>ème</sup> groupe : des exploitations de structure moyenne à grande  
des éleveurs d'origine européenne ou créole ayant modernisé  
une gestion de l'herbe plus ou moins poussée comportant rotation, désherbage  
et  
souvent fertilisation  
un troupeau alloté avec séparation des reproducteurs et des animaux de vente

Les élevages ont presque tous une fonction de naisseurs-engraisseurs (Source : communications personnelles auprès des responsables de la SCEBOG, 2005). La principale espèce utilisée est le zébu, pur ou en croisement avec des taurins européens. Les pratiques d'allotement sont variables selon la taille du troupeau. Les petits troupeaux sont conduits en lot unique ; dans les grands élevages une séparation est réalisée entre les mères et les jeunes.

L'élevage bovin se réalise selon une modalité plutôt **extensive**. Les animaux sont au pâturage jour et nuit et reçoivent sporadiquement une complémentation par du son de riz ou, dans des cas plus rares, par de l'aliment concentré pour jeune bovin. La supplémentation minérale est mise en œuvre plus régulièrement, mais elle reste également dépendante de la situation financière de l'exploitation. Un déficit en herbe se fait sentir en saison sèche. Malgré les tentatives réalisées par les éleveurs les plus performants, la constitution d'un stock fourrager sous forme de foin ou d'ensilage est pratiquement inexistante.

La reproduction est inégalement maîtrisée. La monte naturelle est largement majoritaire, les résultats d'insémination artificielle étant décevants (environ 50 % de réussite). Le pool génétique du cheptel guyanais doit être surveillé. Les vêlages sont évités en saison des pluies en raison des risques d'infection chez le veau. L'intervalle entre deux vêlages se situe entre 1 et 2 ans et les femelles effectuent leur première mise bas entre 3 et 4 ans. L'étape du sevrage est particulièrement difficile ; des chutes de croissance importantes sont alors enregistrées (Source : communications personnelles auprès des responsables de la SCEBOG, 2005).

L'état sanitaire ne pose pas de problème majeur, à part les hémoparasitoses qui s'expriment en saison sèche. La mortalité due aux maladies infectieuses est faible et le parasitisme est contrôlé par des vermifugations réalisées en moyenne deux fois par an. Les services vétérinaires sont assurés par quelques vétérinaires libéraux d'activité majoritairement canine et les infirmiers vétérinaires dépendant du Conseil général. L'importation illégale de produits vétérinaires en provenance des pays voisins constitue un problème majeur à l'heure actuelle.

Les chefs d'exploitation des grands élevages sont majoritairement des hommes, d'origine métropolitaine ou créole. L'emploi de gardiens brésiliens est une tendance récente visant à assurer une bonne surveillance du troupeau. Les petites exploitations (notamment les abattis) sont plus souvent tenues par des femmes. La pluriactivité est une situation fréquente garantissant une certaine sécurité de revenus (Source : communications personnelles auprès des responsables de la SCEBOG, 2005).

La production locale de viande couvre ne couvre que 20 % de la consommation de viande bovine. Les animaux sont abattus à l'âge de 2 ou 3 ans. La SCEBOG facilite la commercialisation : 80 % des animaux abattus en Guyane passent par l'intermédiaire de la coopérative. Un nouvel abattoir multi-espèces a été créé en 2002 à Degrad-des-Cannes près de Cayenne, disposant d'un atelier de découpe. Les conditions d'hygiène sont largement plus satisfaisantes que dans l'ancienne structure. Les bovins sont abattus le lundi et le mardi, alors que les porcins et les petits ruminants sont pris en charge le mercredi. Les capacités de l'abattoir permettraient de doubler le volume de production actuel. Les tueries ont été fermées au 31 décembre 2005 (Source : communications personnelles avec la responsable de l'abattoir, 2005).

#### 4. Une diversité enfin prise en considération

En 1999 une typologie des éleveurs guyanais adhérents à la SCEBOG est réalisée, dans le but de fournir des services adaptés aux attentes de chacun (LECHEVALIER M.A., 1999). Le critère de classification retenu est **la fonction que l'éleveur attribue à son troupeau**. Six logiques de fonctionnement sont ainsi mises en évidence :

- vente : le revenu est exclusivement basé sur la vente régulière de bétail,
- diversification agricole : création d'un nouvel atelier,
- diversification d'activités : élargissement des champs d'activité,
- phase d'installation agricole,
- fonction culturelle ou sociale de la possession de bovins,
- autres : la rente, l'occupation foncière, la constitution de fumier, etc.

On conçoit aisément que les attentes des différents acteurs peuvent être éloignées les unes des autres, notamment en ce qui concerne l'encadrement technique, la recherche, la commercialisation et l'approvisionnement. La prise en compte de cette diversité est une étape considérable à franchir, qui pourrait remplacer les projets de mise en valeur agricole utopistes et inadaptés à la réalité.

Les années 1990 marquent le début d'essais de productions animales d'espèces variées, probablement dans l'espoir de contourner les contraintes rencontrées dans la filière bovine, avec l'appui d'une recherche devenant consciente de la diversité des systèmes agraires.



**Figure 14** : Élevage de petits ruminants à Montsinéry.  
Source : E. COUERON, 2005

Une analyse de la situation de l'élevage des **petits ruminants** est menée à bien (TATAREAU J.C. *et al.*, 1991), décrivant les filières ovine et caprine en phase de mutation : 85 % des élevages ont encore une conduite inspirée du mode traditionnel et la commercialisation est caractérisée par l'importance de l'autoconsommation avec des circuits courts, mais la moitié du cheptel est détenu dans quelques grosses unités de production où des techniques modernes d'élevage sont employées et les animaux créoles sont progressivement remplacés par des races réputées plus productives (Black-Belly, Saint-Martin).

Une opération d'appui au développement de la **production cunicole** est mise en place conjointement par l'INRA et la Chambre d'agriculture (INGRAND S., 1994). Des essais sont réalisés afin de caractériser les capacités d'engraissement de lapins en Guyane. Les résultats observés semblent satisfaisants. Simultanément des lapins sont donnés à des éleveurs volontaires pour tester cette nouvelle production. La Coopérative Avicole et Cunicole devient plus opérationnelle et les domaines de la recherche, de l'Enseignement et du Développement se regroupent autour de l'élaboration et la prise en charge d'outils de travail.



Les élevages **porcins et avicoles**, longtemps oubliés, font l'objet d'études dans un contexte de recherche de diversification pour les éleveurs (MWANZA J.C., 2000). Dans les petits élevages traditionnels, les produits sont valorisés en grande majorité par l'autoconsommation. Les quelques ventes effectuées sont sources de revenus modestes et surtout très irréguliers selon la saison. Ces petits élevages font face à une forte concurrence avec la viande importée de métropole et des pays voisins.

Les élevages industriels de volailles comptent 82 % de poules et poulets et 9 % de canards) Cinq élevages englobent 56 % des poules pondeuses et cinq élevages possèdent 69 % des poulets de chair. Les principaux éleveurs sont organisés au sein de la Coopérative Avicole et Cunicole de Guyane qui commercialise 70 à 80 % de la production. En 1997 la production locale couvre moins de 9 % des besoins en viande de volailles.

L'élevage industriel de porcs est une filière encore peu structurée et constituée pour une part significative d'éleveurs pluriactifs. Les élevages se multiplient dans les années 1990, mais la taille moyenne des élevages tend à diminuer. En 1998, 1810 truies mères sont dénombrées. 40 éleveurs ont été recensés et 11 éleveurs du syndicat détenaient 70 % du cheptel. Le taux de couverture des besoins se situe autour de 40 %.

Enfin, des recherches sont menées pour évaluer l'éventuelle adaptation à l'élevage de diverses espèces sauvages : le cabiai (NEYRA N., 1991), les caïmans, les pécaris, etc.

L'**agriculture d'abattis** vient à être reconsidérée puisqu'elle semble la seule à avoir résisté aux difficultés que la Guyane a rencontrées au cours de l'histoire (la ruée vers l'or, la seconde guerre mondiale, les plans de mise en valeur agricole, la départementalisation, etc.). Cette forme de polyculture-élevage présente l'avantage considérable d'être réalisable avec la seule force physique et peu d'outils (GACHET J.P., 1995). Bien que le Plan vert se soit refusé à l'intégrer dans son processus de développement, paradoxalement le recensement agricole de 1989 a mis en évidence une explosion de cette activité. Il serait intéressant d'analyser en profondeur ce phénomène, mais la diversité des espèces cultivées / élevées est probablement une garantie de durabilité, quelques soient les conditions économiques fluctuantes de ce département.

## **5. Atouts et contraintes d'une filière à structurer**

### **Des atouts incontestables**

Les principaux atouts de la filière bovin viande en Guyane sont :

- l'existence d'un **réel débouché** pour une viande fraîche produite localement : la filière locale produit 300 à 350 tonnes carcasse par an, ce qui satisfait actuellement environ 80 % de la demande locale en viande fraîche, mais seulement 18 % de la demande totale de viande bovine consommée,
- des prix à la production élevés,
- une structuration des professionnels de l'élevage (coopérative, associations, Chambre d'Agriculture) qui facilite les approvisionnements et la commercialisation du bétail,
- la mise en place d'infrastructures d'abattage et de transformation aux normes les plus actuelles,
- des systèmes de production qui se sont affinés au cours des dernières années et qui s'adaptent aux différentes situations agro-écologiques,
- une **compétence technique certaine** pour les leaders de la filière et une volonté de constituer des relais pour l'innovation et la circulation de l'information technique dans la perspective d'un recrutement accru de jeunes éleveurs.

La filière ne demande qu'à se développer ; elle se confronte toutefois à différents handicaps d'ordre social, économique et technique.

## Les contraintes externes

L'**isolement géographique** de la Guyane et les faibles volumes de production et du nombre d'animaux ne permettent pas d'organiser des échanges de biens et services compétitifs pour le secteur. Par exemple, les aliments concentrés ne sont pas produits localement et sont difficilement importables à cause des coûts de transport. De même l'insémination artificielle est peu envisageable par les éleveurs car elle suppose un surcoût dû au déplacement des inséminateurs qui viennent de métropole et à une répartition temporelle imposée et rigide.

L'absence de TVA propre à ce département et la taxation par l'Octroi de mer créent une situation paradoxale dans laquelle le développement local de la filière coûte plus cher pour le gouvernement français que l'exportation de viande vers la Guyane.

L'appartenance de la Guyane à l'**Union Européenne** lui impose de suivre sa réglementation, avec les contraintes qui en découlent, en particulier au niveau sanitaire. Par exemple, les tests ESB<sup>22</sup> doivent être réalisés en métropole avant la commercialisation de la viande, ce qui engendre un délai de consommation et un surcoût (Source : communications personnelles avec la responsable de l'abattoir, 2005)

## Les contraintes internes

Les exploitations sont **disséminées** sur un grand territoire, en conséquence les circuits d'abattage et de distribution sont longs et coûteux pour des petits volumes traités. Par exemple, la présence d'un abattoir unique en position excentrée pose des difficultés aux éleveurs et aux bouchers qui se situent loin de la zone d'abattage. La construction d'un abattoir porcin dans la région de Saint-Laurent du Maroni est un débat d'actualité.

La Guyane n'est pas une terre d'élevage par tradition. Les plupart des éleveurs n'ont pas un savoir-faire et une technicité pointus. Cette carence est accentuée par une difficulté d'accès à l'information, ce qui ralentit la diffusion du progrès et des innovations. Cette contrainte peut être illustrée par la tendance actuelle d'employer des éleveurs brésiliens dont le savoir-faire avec les animaux est reconnu.

Enfin, le **milieu écologique** impose d'autres contraintes. La présence de forêt et le défrichage nécessaire rendent l'implantation des prairies longue et difficile. Une fois implantées, elles doivent être gérées et entretenues correctement, car le milieu favorise la dégradation et la colonisation par les adventices.

## Quel avenir pour la filière ?

La structure actuelle de la filière permet d'envisager deux modes de développement :

- Fournir les **supermarchés** surtout demandeurs de pièces arrière et de morceaux prédécoupés. Le nouvel abattoir a été conçu dans cette optique et n'est donc pas un facteur limitant.
- Mieux valoriser la **viande locale** :
  - ✓ Possibilité d'écouler les pièces avant sur le marché local pour la cuisine traditionnelle,
  - ✓ Mettre en avant la typicité du produit et ses caractéristiques régionales.

Afin de répondre à la demande et d'augmenter les parts de marché, le cheptel guyanais doit encore croître. Cette évolution peut passer par l'augmentation de la taille des troupeaux et/ou du nombre d'éleveurs, d'autant plus que le terrain est disponible, ainsi que la main-d'œuvre. Le développement de la filière viande bovine pourrait ainsi être une **source d'emploi** dans un département au taux de chômage élevé.

---

<sup>22</sup> ESB : Encéphalopathie Spongiforme Bovine

## **Conclusion**

Le visage actuel de l'élevage guyanais est le résultat de son modelage par les diverses tentatives de mise en valeur agricole au cours de l'histoire et l'appropriation des solutions proposées par une population diversifiée. Depuis la départementalisation, il a plusieurs fois porté l'espoir d'un développement économique peu convaincant. La prise de décision technocratique, sans connaissance suffisante des conditions de terrain, depuis la métropole et pour la métropole, a conduit à un échec des plans d'Etat et à une diversification des activités d'élevage.

L'élevage en Guyane a dû être réinventé, dans une région où ni les hommes ni le milieu écologique ne permettaient a priori la maîtrise d'une telle activité. Les améliorations se sont construites parallèlement par les éleveurs et les chercheurs en analysant les échecs et réussites des essais menés. Le « laboratoire guyanais » a évolué avec les préoccupations de la recherche et les avancées scientifiques et techniques. Le contexte politique et économique, ainsi que les caractéristiques sociales de ce territoire sont autant de facteurs ayant également orienté les prises de décision.

Depuis les années 1990 le secteur de l'élevage connaît une évolution positive mais modérée qui semble plus solide que les divers plans utopistes imposés auparavant. La filière bovine est toujours en construction et il lui faut encore faire ses preuves. C'est le rôle des acteurs d'aujourd'hui de se pencher un peu sur le passé pour repérer les erreurs déjà commises. De plus, en dehors des contraintes internes et externes déjà citées, il faut aujourd'hui tenir compte de préoccupations d'actualité.

L'identification de la diversité des formes d'élevage et d'agriculture est une première étape dont le franchissement a tardé au cours du temps. Le prochain défi à relever consiste à bien comprendre les logiques de fonctionnement de tous ces systèmes pour les intégrer au sein d'un marché guyanais équilibré. En particulier, la diversification des ateliers au sein d'une exploitation et la pluriactivité des acteurs doivent continuer de faire l'objet d'une attention particulière, car elles peuvent être des solutions de sécurité dans un paysage économique mouvant comme celui de la Guyane.

A l'heure actuelle la prise en compte de l'écologie est incontournable. La réduction de surface de la forêt amazonienne est un phénomène médiatisé, ne pouvant pas être ignoré au sein des structures de recherche. La complémentarité des compétences entre agronomes, écologues et sociologues peut être utilisée afin d'intégrer harmonieusement les contraintes écologiques et économiques. Concernant l'élevage de bovin viande, une intensification raisonnée permettrait probablement de reconquérir une part de marché plus importante tout en respectant l'environnement. Pour y parvenir il faudrait accélérer la croissance des animaux et réduire l'âge d'abattage. Les prairies dans ce cas devraient faire l'objet d'une gestion soigneuse, mais rappelons que le risque de dégradation provient en particulier d'un sous-pâturage. Cette proposition pose aux éleveurs et à la recherche de nouvelles questions, notamment la mise en œuvre de ressources énergétiques et protéiques autant que possible endogènes, permettant d'optimiser une finition plus rapide des animaux.

L'identification des contraintes posées à l'élevage guyanais, la prise en compte des erreurs faites par le passé et un travail d'équipe avec les agronomes des pays voisins confrontés à des conditions d'élevage semblables (notamment le Brésil) devraient permettre de proposer des solutions réalistes pour rendre la Guyane un peu plus autonome sur le plan alimentaire, tout en tenant compte des particularités sociologiques, économiques et politiques de ce département français en Amérique du Sud.

## **Bibliographie**

- BELISAIRE D., 1988. Situation de l'élevage bovin laitier en Guadeloupe, Martinique et Guyane. Synthèse bibliographique. DESS Productions animales an régions chaudes, année universitaire 1987-1988. IEMVT, Maisons-Alfort, France / ENVN, Maisons-Alfort / INAPG, Paris / Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris. 52 p.
- BENZERRAK S., 1993. Epidémiologie des protozooses bovines en Guyane française, cas particulier des babésioses. Thèse doct. vét., ENVN, Nantes, 73 p.
- DEDIEU B., 1987. Elevages bovins - viande en Guyane : premiers résultats des suivis techniques et essai de typologie. *In* : Systèmes d'élevage herbager en milieu équatorial, Cayenne, Guyane française, 9-10 décembre 1985. Paris, INRA, p. 23-40.
- DESQUESNES M., 1997. Les trypanosomoses du bétail en Amérique latine, étude spéciale dans le plateau des Guyanes. Thèse doct. parasitologie, Université du Droit et de la Santé de Lille, Lille, 272 p. + annexes
- DORVAUX F., 1995. Diversité des systèmes d'élevage bovin viande en Guyane Française. Le cas des adhérents d'un groupement de producteurs. Contribution à l'établissement de références technico-économiques sur l'élevage bovin. Cergy-Pontoise, ISTOM, 190 p. (document interne)
- FLOCH H., 1954. La pathologie vétérinaire en Guyane française : les affections des bovidés. *Revue Elev. Méd. vét. Pays trop.*, **1**(3) : 157-163.
- FLOCH H., 1955. La pathologie vétérinaire en Guyane française : les affections des porcins, des caprins et des ovins. *Revue Elev. Méd. vét. Pays trop.*, **8**(1) : 11-13.
- GACHET J.P., 1990. Les enjeux d'une recherche SAD en Guyane. L'étude du système agraire guyanais : une exigence et un préalable à toute recherche technique. *Bulletin Agronomique des Antilles et de la Guyane*, **10** : 2-6.
- GACHET J.P., 1991. D'un système d'élevage introduit dans le cadre d'un plan d'Etat à la diversité des systèmes d'activité agricole en Guyane. *In* : Méthodologies et pratiques de la recherche / développement, Evolution des agricultures et des économies caribéennes. Pointe-à-Pitre, SACAD, p. 189-206. (coll. Agricultures paysannes et développement : Caraïbes - Amérique tropicale 4)
- GACHET J.P., 1995. L'agriculture de défriche en Guyane : mise en perspective historique. *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, **26** : p. 81-83. [2006/02/15]. <URL : <http://www.inra.fr/dpenv/gachec26.htm>>.
- GARRAIN C., 1996. Adaptation du bétail européen en Guyane française en relation avec les principales pathologies locales. Mémoire de stage. DESS Productions animales en régions chaudes, année universitaire 1995-1996. IEMVT, Montpellier, France / ENVA, Maisons-Alfort / INAPG, Paris / Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris. 62 p.
- GOMBAULD P., DE NOTER C., 2003. Actes des Assises de la Recherche en Amazonie. Cayenne, Guyane française, 1-4 octobre 2003. Conseil Régional de Guyane, Service Environnement Recherche. 228 p. [2006/03/20]. <URL : <http://www.recherche-guyane.org/services/dossiers/ara>>.

- GOUREAU L., 1994. Réalisation d'une enquête épidémiologique sur les hémoparasitoses bovines en Guyane française. Thèse doct. vét., ENVT, Toulouse, 91 p.
- HOUBIERS S., 1982. Contribution à l'étude de l'élevage bovin en Guyane française. Thèse doct. vét., ENVA, Maisons-Alfort, 107 p.
- HUGUENIN J., 1997. Incidences des pratiques agricoles et des caractéristiques du milieu sur l'état des prairies guyanaises. Kourou, CIRAD-EMVT, 129 p. (document interne)
- HUGUENIN J., 2002. Comment contrôler la dégradation des prairies guyanaises due aux adventices ? *Fourrages*, **170** : 173-188.
- INGRAND S., 1992. Expérimentation et suivi, le cas de l'élevage bovin-viande en Guyane française, les ambiguïtés et les limites d'une recherche en appui à un plan de développement de l'agriculture. *In* : Programme de recherche Agrimed, Approche globale des systèmes d'élevage et étude de leurs niveaux d'organisation : concepts, méthodes et résultats. Bruxelles, Commission des communautés européennes, p. 271-275.
- INGRAND S., 1994. Implication de la recherche agronomique dans un processus de développement. L'élevage cunicole : une voie de diversification en Guyane. *In* : The study of livestock farming systems in a research and development framework, Proceedings of the second international symposium on livestock farming systems, Saragosse, Espagne, 11-12 Septembre 1992. Wageningen, the Netherlands, Wageningen Pers, p. 351-355.
- LECHEVALIER M.A., 1999. Fournir des services adaptés à des éleveurs différents : le cas d'une coopérative bovine en Guyane française. Angers, Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers, 25 p. (document interne)
- LETENNEUR L., MATHERON, G., 1991. Etude sectorielle : la filière bovine en Guyane française. ODEADOM-IEMVT, 126 p.
- MWANZA J.C., 2000. Le petit élevage porcin et avicole dans le Nord-Ouest guyanais : typologie et rôles dans l'agriculture d'abattis brûlis. Montpellier, CNEARC, 118 p. (document interne)
- NEYRA N., 1991. L'élevage du cabiai : alternative de développement?. Synthèse bibliographique. DESS Productions animales en régions chaudes, année universitaire 1990-1991. IEMVT, Maisons-Alfort, France / ENVN, Maisons-Alfort / INAPG, Paris / Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris. 38 p.
- PERUS H., 1986. Aspects pratiques de l'élevage du zébu en Guyane française. Thèse doct. vét., ENVT, Toulouse, 151 p.
- SAPIN J.M., 1981. Développement de l'élevage bovin à viande en Guyane française. Thèse doct. vét., ENVL, Lyon, 177 p.
- TATAREAU J.C., LALAUS, G., PENSEDENT-ERBLON, J., SHITALOU, E., MILHET, P., BARRE, N., MATHERON, G., 1991. L'élevage des petits ruminants en Martinique, Guadeloupe et Guyane : situation actuelle. *Revue Elev. Méd. vét. Pays trop.*, **numéro spécial** : 5-10.
- THOMASSIN R., 1960. L'élevage en Guyane. Bureau Agricole et Forestier Guyanais, 191 p.

- TOURRAND J.F., 1995. Programme guyanais de génétique bovine. Maisons-Alfort, CIRAD-EMVT, 97 p.
- VISSAC B., VIVIER, M., 1992. Les fusées et la forêt amazonienne cacheraient-elles les Indiens ? Histoire de plans d'Etat et rôle de la Recherche agronomique. *Le courrier de la cellule environnement*, **16** : 35-42. [2006/02/15]. <URL : <http://www.inra.fr/dpenv/vissa16.htm>>.
- VISSAC B., VIVIER, M., MATHERON, G., GACHET, J.P., DEDIEU, B., 1995. Maîtrise du Plan vert et conséquences. *In* : L'élevage bovin en Guyane, une innovation majeure dans le milieu équatorial de plaine 1975-1990. Montpellier, CIRAD-EMVT, p. 241-263.
- VIVIER M., 1984a. L'élevage bovin en Guyane française : évolution et résultats. *In* : Prairies guyanaises et élevage bovin, Réunion interinstituts INRA, ORSTOM, GERDAT, Cayenne-Suzini, Guyane française, 15-16 décembre 1981. Paris, INRA, p. 293-311. (coll. Les colloques de l'INRA 24)
- VIVIER M., 1984b. Réflexions autour des tentatives de mise en valeur agricole de la Guyane française. *In* : Prairies guyanaises et élevage bovin, Réunion interinstituts INRA, ORSTOM, GERDAT, Cayenne-Suzini, Guyane française, 15-16 décembre 1981. Paris, INRA, p. 71-89. (coll. Les colloques de l'INRA 24)
- VIVIER M., 1995. La tentation technocratique : le "Plan vert", 1975-1986. *In* : L'élevage bovin en Guyane, Une innovation majeure dans le milieu équatorial de plaine 1975-1990. Montpellier, CIRAD-EMVT, p. 15-34.
- VIVIER M., COPPRY, O., 1984. Les productions fourragères en Guyane française : premiers résultats. *In* : Prairies guyanaises et élevage bovin, Réunion interinstituts INRA, ORSTOM, GERDAT, Cayenne-Suzini, Guyane française, 15-16 décembre 1981. Paris, INRA, p. 167-185. (coll. Les colloques de l'INRA 24)